LES IDÉES ET LES FAITS

COUP D'ŒIL QUOTIDIEN

Les petites industries rurales

Une brillante exposition au Pavillon de Marsan, et une vente dans la salle des fêtes du Lyceum, ont récemment attiré l'attention du public sur l'œuvre entreprise par la « Ligue pour le relèvement des industries rurales », œuvre extrêmement intéressante au point de vue social et français, et digne d'éveiller d'actives sympathies.

Il existe à l'étranger — et notamment en Russie, en Italie et en Russie. — des Sociétés analogues et très florissantes. Mais on y poursuit surtout un but artistique. On recherche les points et les dessins anciens, et on s'efforce de reproduire les chefs-d'œuvre d'exécutant jadis les mains féminines. Cependant les gobelins suédois, les guipures russes, les dentelles et les broderies italiennes exigent une éducation du goût et une habileté d'exécution qui les interdisent à la grande majorité des travailleuses. Et ce ne sont pas, à proprement parler, des industries rurales.

En France, où la Ligue se propose d'enrayer le mouvement qui entraîne loin de leurs champs les habitants des campagnes, le programme à remplir est plus vaste. Il s'agit de reconstituer en s'appuyant dans les villages les métiers, les industries locales, autrefois l'orgueil des petites patries provinciales. Il s'agit de donner aux jeunes gens, et surtout aux jeunes filles, le moyen de gagner leur vie sur le coin de terre qui les a vus naître, et de retenir à son foyer cette jeunesse, le fleur du terroir français, que sollicitent les distractions de la fabrique ou de l'atelier et l'inconnu de la grande ville.

La « Ligue pour le relèvement des industries rurales » commença péniblement à s'organiser en 1908, grâce à l'initiative et à l'admirable dévouement d'une femme : Mlle Bresse, et elle eut pour berceau une vieille et illustre maison dans le quartier lointain de Saint-Jacques du Haut-Pas, le couvent de l'Ordre de la Vierge du Mont-Carmel. Cet immense logis, laissé, avait [illegible] que mal abritant [illegible] maison de rapport. Les anciennes cellules des religieuses étaient habitées par des artistes peu fortunés. Au bas des bâtiments, un jardin touffu gardait encore sa physionomie de cloître. Mais les Carmélites, en se [illegible], avaient laissé derrière elles une [illegible] de recueillement qui remplissait [illegible] toute la maison. On parlait bas, malgré soi, même ceux qui avaient entendu peut de prières.

Mlle Bresse avait installé ses échantillons d'industries villageoises dans une salle vaste et haute, anciennement une sacristie, et tout à côté on voyait une très petite chapelle, où les jours de fêtes un prêtre de la paroisse voisine venait célébrer les offices.

Or, dans cette chapelle si petite et si nue, avait retenti un jour la voix majestueuse de Bossuet, et dame cet étroit espace avait tenu les grandeurs de la cour du roi-soleil.

Mlle Bresse s'occupait alors principalement de l'industrie de la laine en Auvergne, où elle venait de faire un long séjour. Elle y avait appris aux paysans qu'un métier, en prospérant, en fait prospérer d'autres. Et les femmes n'étaient remises à tendre, à filer et à tisser la laine de leurs moutons.

Il ne leur manquait que des débouchés, et la ligue naissante se proposait de leur en fournir. Une [illegible] exposition à la salle des [illegible], rue de Grenelle, présente l'œuvre nouvelle au public en un spectacle charmant et inattendu. Les vendeuses portaient les anciens costumes provinciaux, et cette démonstration vivante de la France pittoresque fut pour les Parisiens une véritable révélation. Cette exposition fit connaître aussi bien des richesses ignorées, bien des petites industries qui végétaient inconnues dans quelque coin de la France, et d'autres déjà florissantes, dues à l'intelligence active des chalandes. Les unes et les autres n'avaient besoin que d'encouragements. La Ligue en formation se proposait de grouper toutes ces bonnes volontés éparses et de canaliser ces efforts isolés.

Le siège social de la Ligue est actuellement situé à Paris, 35, rue Vaneau. On y trouve une exposition permanente d'échantillons d'après lesquels on peut faire des commandes. Des Comités régionaux mettent en communication le siège central de la Ligue avec les villages les plus reculés. C'est à ces Comités indépendants et autonomes, qu'incombe le soin de découvrir les industries à encourager, les métiers à faire revivre dans leurs provinces. La tâche n'est pas toujours facile. Le paysan français est à la fois fier et méfiant. Il n'est pas non plus poussé par la misère. Sans doute, il accueille volontiers un gain supplémentaire, mais le besoin de cet appoint ne va pas jusqu'à triomphe du premier coup de sa méfiance héréditaire. Il a de la peine à comprendre que ce qui est fabriqué au village puisse avoir de la valeur pour les habitants des villes. Les modes ont influé sur lui, et les catalogues illustrés des magasins ont désorienté plus d'âmes dans les campagnes que le gêle au printemps n'y saccage de vergers. L'argument le plus puissant est sur les paysans c'est d'abord l'exemple et ensuite le profit. On m'a raconté que dans un village breton les femmes n'étaient remises à broder sur tulle des collerettes et des guimpes, parce qu'une dame de la Ligue, une « dame de Paris », avait commandé un col à une brodeuse de l'endroit, et l'avait porté. La nouvelle s'en répandit. Les filles riches voulurent d'abord des cols pareils à celui de la dame. Et quand on apprit que cette dentelle dédaignée se vendait cinq ou six fois, les femmes reprirent leur aiguille.

Actuellement des centaines de brodeuses font de la dentelle sur tulle et de l'Irlande au crochet. D'autres ont entrepris de broder en soie des garnitures de corsages et de robes inspirées des broderies qui garnissent les anciens costumes d'hommes et riches et et élégants. Et le Comité lyonnais a pu distribuer, dans le cours de l'année dernière, plus de 30 000 francs de salaires, représentant des journées moyennes de 1 fr. 25 à 1 fr. 50. Il n'en faut pas davantage pour retenir une jeune fille au village.

Mais toutes les femmes ne sont pas nées dentellières, avec les aptitudes nécessaires à ce métier délicat et minutieux. Pour les autres, on a pensé à ressusciter les vieux rouets endormis dans les greniers.

Le procédé fut à peu près le même. Une dame prêtendit garnir son armoire à linge de draps et de nappes qui seraient entièrement faits à la main ; elle s'adressa à des tisserands d'ancien métier. Les fileuses demandent environ 1 franc par livre de fil, et une femme peut sans fatigue et sans sortir de chez elle, filer une livre et demie de fil, ce qui fournit 1m,20 de toile. Elles seraient parfaitement heureuses, ces humbles flandières bretonnes si la mode adoptait le tissage à la main comme elle a adopté les dentelles. Et chacun y trouverait son compte, car on a trop oublié la supériorité de la toile faite à la main sur celle que produit la machine.

Une des industries villageoises qui ont le mieux réussi, est celle du *jouet lorrain*. Les enfants se jettent avec enthousiasme sur ces rustiques jouets de bois, peints en couleurs régulières et inoffensives : animaux et personnages découpés en silhouettes, ustensiles de labour ou de ménage d'une amusante simplicité et qui sont d'une solidité à l'épreuve de tous les jeux et de toutes les disputes. Les grands magasins en approvisionnent maintenant à la Ligue. On en trouve au Bon Marché. Mais la demande est toujours plus grande que la quantité disponible. Il serait à souhaiter que cette petite industrie s'implantât dans les régions dépourvues de spécialités utilisables.

Car il y en a, et le génie consiste alors à découvrir le travail qui correspond le mieux aux aptitudes des habitants et à la vie locale. Ainsi on me citait une région du Jura où les femmes ne savaient faire qu'un peu de crochet ou de broderie anglaise, travaux trop répandus aujourd'hui pour être rémunérateurs. Une dame d'origine dalmate, qui habitait un château du pays, eut l'idée d'enseigner aux jeunes filles quelques broderies sur toile exécutées en cotons de couleur et allégées de « jours ». La tentative a réussi, et les bandes de broderies dalmates, dont le prix moyen est de 3 francs le mètre, se vendent facilement comme garnitures de blouses, de robes d'été, de costumes d'enfants. On en fait aussi de très jolis services à thé.

Les dentelles de Tunisie, dites « Gems », au fuseau, en fil tiré, à l'aiguille, au point noué, sont aussi une industrie nouvelle ou plutôt nouvellement restaurée. Plusieurs centaines de femmes arabes les exécutent dans l'ombre et la réclusion des harems. Elles ont secoué la torpeur de leur vie oisive, dès qu'elle eut eu l'espoir de gagner un peu d'argent, c'est-à-dire un peu de dignité, un peu d'importance dans la famille, un peu de bien-être aussi. Elles avaient depuis longtemps oublié cet art antique et charmant que, de mères en filles, des générations féminines s'étaient transmis. Elles s'appliquèrent à la rapprendre lorsqu'on leur eut affirmé que leurs dentelles se vendraient à Paris. Et elles s'y vendent. Elles sont solides et peuvent être utilisées à des usages très divers. Il en est de très fines qui conviennent surtout à la lingerie, et de très grosses qui ressemblent à de la passementerie, et qui sont d'un très bel effet dans l'ameublement.

On peut en dire autant des guipures de Saintonge, au crochet ou en fils tirés, encore à leur début. On en fait des garnitures de rideaux, de brise-bise, de napperons. La mode du « lavable » se prête admirablement à l'utilisation de ces travaux, et nous devons nous en réjouir ; car, pour une fois, elle est aussi hygiénique que séduisante. C'est aux maîtresses de maison soucieuses de la salubrité de leur logis qu'il appartient de le maintenir et de la propager, cette mode des rideaux, des tentures, des tapis de table, des housses, et des dentelles, dont la blancheur éclaire nos demeures et qui occupent tant de mains.

A ce point de vue de la mode l'avenir des petites industries françaises dépend entièrement des femmes, non seulement de celles qui filent et qui brodent, qui peignent la navette ou le crochet, mais surtout des autres, des femmes riches ou aisées. Qu'elles adoptent les tissus et les dentelles à la main ; qu'elles témoignent de l'intérêt pour les industries locales, et il n'en faudra pas plus pour rendre la vie à des régions entières et pour ramener la gaîté avec le bien-être dans des villages aujourd'hui morts ou endormis.

MARC HÉLYS.

Le logement ouvrier

Dans les grandes villes de France

A Nice

La Semaine religieuse de Nice publie un P.S. — article de M. Du Pégurier dont nous extrayons ce [illegible] :

Je mets sous les yeux, grâce des tableaux statistiques que j'ai établis sur 473 logements ouvriers de la ville de Nice. Qu'il me suffise de vous signaler quelle est, dans ces divers logements, la répartition des familles nombreuses.

I. — Sur 28 familles de 6 personnes

1	habite un appartement composé de	1 pièce	—
4	—	2	—
11	—	3	—
7	—	4	—
1	—	6	—

II. — Sur 16 familles de 7 personnes

1	habitent un appartement composé de	1 pièce	—
3	—	2	—
5	—	3	—
4	—	4	—
3	—	5	—

III. — Sur 8 familles de 8 personnes

1	habite un appartement composé de	1 pièce	—
1	—	2	—
3	—	3	—
2	—	4	—
1	—	5	—

IV. — Sur 7 familles de 9 personnes

1	habite un appartement composé de	1 pièce	—
1	—	2	—
1	—	3	—
3	—	4	—
1	—	5	—

Enfin, une famille de 10 personnes loge dans un appartement ne comprenant que deux pièces.

Cette situation est-elle admissible ?

La Chicorée à Café

DINS D'ENTRETIEN

Nous devons donner à la chicorée les mêmes soins d'entretien qu'à la betterave. Toutes les deux sont sarclées plantes nettoyantes à cause des binages qu'elles exigent. Venant en tête de la rotation, le cultivateur en profite pour rendre son sol aussi propre que possible. Aussi serait-il fort de négliger les soins d'entretien qui permettent la destruction des plantes adventices. Celles-ci, outre le tort qu'elles ont d'étouffer la plante, enlèvent du sol des quantités considérables d'eau et de matières nutritives dont la chicorée et la betterave ont grand besoin.

PREMIER BINAGE

L'aspect de la récolte doit nous guider dans le commencement de ces opérations. On procède au premier binage, aussitôt qu'on distingue les lignes, c'est-à-dire quand la plante pousse sa troisième ou quatrième feuille. A cette époque, la plupart des mauvaises graines sont germées, les herbes sont petites et presque sans racines, aussi quelques heures de soleil suffisent à les dessécher et à les faire périr. L'aération du sol produite par ce binage hâtif en permet le réchauffement, excite les combustions et aide puissamment à la nitrification des matières organiques dont les jeunes plantes profiteront.

Ce travail peut s'effectuer soit à la main, au moyen d'un instrument connu dans certaines régions sous le nom de « houette », soit à la houe à cheval. Le travail à la main est plus régulier et les jeunes plantes sont moins exposées à être recouvertes de terre qui nuirait à la végétation. Cependant en cette crise de la main-d'œuvre et dans les grandes exploitations, l'usage de la houe à cheval est à conseiller. D'ailleurs ses évolutions sont facilitées par les distances que nous avons recommandées lors de la plantation de la chicorée.

PLAÇAGE ET DÉMARIAGE

Quelques jours après le premier binage on pratique le plaçage et le démariage. L'ouvrier se sert d'une petite binette à main et suit les lignes en conservant entre les poquets une distance voulue. Il est ordinairement suivi d'un gamin aux doigts agiles qui ne laisse qu'une plante par poquet. Cette opération complète le premier binage, car l'ouvrier habile doit remuer toute la partie de terre que la « houette » ou la houe à cheval n'a pu entamer. D'autre part le gamin, en choisissant la plus belle plantule de chaque bouquet, à soin de gratter, soit avec les doigts, soit avec une écaille d'huître par exemple, la terre qui entoure la plante choisie. De cette façon aucune herbe ne reste accolée à la chicorée et l'état de propreté du sol est parfait. De plus, la jeune plante se trouvant seule à bonne table et de bonne heure, se développera plus rapidement et beaucoup mieux parce qu'elle recevra plus d'air et de lumière. Qu'on ne craigne pas de voir les jeunes plantes affaissées sur le sol : le petit grain de nitrate qu'on leur servira à cette époque, leur aura bientôt fait prendre une nouvelle vigueur. Bref : démariage de bonne heure et démarier régulièrement en choisissant les plus beaux plants, c'est un des moyens les plus sûrs pour le cultivateur d'obtenir le rendement le plus élevé en poids et en qualité.

E. BEIRA,
Professeur à l'Ecole de Genech.
Echo des Syndicats Agricoles

Correspondance

AVIS IMPORTANT. — Il n'est répondu, dans le journal, sans garantie de délai, qu'aux demandes de renseignements présentant un intérêt général et accompagnées d'un timbre-poste de 10 centimes. Toute demande ne donnant pas le nom et l'adresse complète de l'expéditeur sera considérée comme nulle.

(803). M. H. J., à M. (Basses-Pyrénées). — Marais fumrages. — 1° Je ne saurais vous conseiller cette culture, à moins que votre terre ne soit extrêmement riche en vieille fumure et que vous lui donniez tous les ans, ainsi qu'il faut, au moins 20 000 kilos de fumier de vache bien consommé et additionné de cendres de bois vives ou lessivées, ou bien, au printemps, avant la semaille, d'un mélange de 500 kilos de superphosphate et 100 à 150 kilos de chlorure de potassium et de nitrate N. [illegible] alterner.

Mais si une culture de blé, avant ou après vous dérange, vous pourriez la remplacer par une culture de pommes de terre.

2° Vous pourriez semer, jusqu'à la fin de [illegible] un mélange, les plantes suivantes : moutarde blanche, pesce de printemps, sarrasin argenté et pois gris hâtifs, ou encore des navets et du radis champêtre, comme [illegible].

La [illegible] peuvent donner de l'[illegible] [illegible] moins que des autres dans les mélanges.

Vous pourriez aussi semer du trèfle incarnat hâtif, ce qui vous donnerait du fourrage en mai-avril.

(824). M. C. R., à M. (Aisne). — Chèvre qui tousse. — Il faudrait éviter à cette bête toute cause de refroidissement, surtout les courants d'air, et, pour cela, ne pas laisser la température de son étable dépasser 12 à 15° C. ; puis vous la nourrirez le plus possible à l'herbe verte et à la paille hachée et humectée avec de l'eau mélassée à 10 pour 100, eau que vous pourrez lui donner comme boisson.

(806). M. L. D., à M. (Haute-Garonne). — Je ne vois que le [illegible] puisse assurer la formation de ces fruits.

Cette opération doit être faite, d'après M. Cazeaux-Cazalet, au moment où les grappes étant bien formées, les deux feuilles avant, du dernier raisin, ont la grosseur d'une pièce de 5 francs ; et elle s'opère en supprimant avec l'ongle l'extrémité du rameau au-dessus de ces deux feuilles.

(799) M. l'abbé F. (Savoie). — Cloque du pêcher. — Les arbres ont la cloque : maladie occasionnée par les brusques variations atmosphériques et qui frappe surtout les arbres plantés près d'un mur à l'Ouest ou au Sud. Le seul remède est de les protéger de mars en mai par un auvent quelconque ou un abri mobile, feuillets en voliges, toiles, paillassons, etc.

2° Pour diminuer la fertilité de votre cirs gautrée, il faut éviter un trop brusque refroidissement ; en opérant dans une pièce à température constante d'environ 18° C. vous obtiendrez en grande partie cet improvisé.

Les industriels se servent de gaufriers mus à la vapeur, qui présentent sur les petits gaufriers à main un certain nombre d'avantages. — Je ne comprends pas cependant l'indifférence de votre cirs après un aussi court emploi. Peut-être y a-t-il un défaut de fabrication ou une mauvaise matière (fécule non épurée, etc.) — Toutefois, je vous conseille de saupoudrer légèrement votre gaufrier avec du talc finement pulvérisé.

(812) M. L. P., à H. (Haute-Garonne). — Vin de sucre. — Sachant que pour qu'un vin se conserve bien, il faut qu'il marque 10° alcool et que 1 700 grammes de sucre donnent 1° d'alcool par hectolitre d'eau, vous n'aurez, lorsque vous aurez coupé votre vin, qu'à y ajouter autant de fois 1 kil. 700 de sucre qu'il vous faudra de degrés pour le renforcer à 10°, et pour que la transformation du sucre en alcool s'opère bien, il faudra le faire fondre à chaud, dans quantité d'eau suffisante en y ajoutant 10 grammes d'acide tartrique par kilo de sucre, et verser cette solution bouillante dans le mûmes en agitant. Et c'est tout, mais prenez du sucre granulé n° 3 qui est bien préférable à celui en pains. — La fermentation dure une quinzaine de jours.

(826) M. l'abbé T. L. (Côtes-du-Nord). — Nourriture des pigeons. — Vous trouverez du sarrasin chez tous les grainetiers, mais vous pouvez donner à ces oiseaux, en choisissant le meilleur marché et en les variant, les grains suivants : pois gris, alpiste, lentilles, féverolles, maïs, vesces, et, en cas de relâchement, du chènevis. Vous pourrez leur donner aussi — ce qui est plus économique, — des pâtées épaisses fabriquées de la mie de pain, du riz cuit, de la farine de viande ou de la viande hachée.

(818) M. V. (Manche). — Elevage du paon. — La paonne pond de 8 à 12 œufs, en trois reprises, le plus souvent la nuit, lorsqu'elle est juchée ; la première ponte est de 5 à 8 œufs, les autres vont en diminuant.

Il vaut mieux faire couver ces œufs par une poule sans dépasser 7 œufs, ou, au delà, par une dinde, en ayant soin de les retourner tous les jours ; l'incubation dure de vingt-six à trente jours.

On ne donne de nourriture aux paonneaux que le deuxième jour de leur naissance, la composant de farine d'orge blutée, détrempée dans du vin pur ou d'une bouillie de farine pour poules et froide ; à huit jours on ajoute aux bouillies quelques grains de blé bouillis dans l'eau, avec des poireaux hachés très fins et de fromage mou bien égoutté, le petit lait leur étant nuisible et de l'eau comme boisson.

A trois semaines, elles nourrit de sauterelles et autres insectes, de larves, de sang desséché, de vermifuges toniques, etc. La période critique, lors de la pousse de l'aigrette, est entre six semaines et deux mois ; il faut alors les bien nourrir et les tenir chaudement à l'abri de toute humidité ; la feuille d'ortie ne leur vaut rien, mais il faut souvent leur saupoudrer de la poudre de pyrèthre pour chasser les poux qui les accablent. A partir de deux mois, on peut les nourrir comme les dindons.

Mâle, le paonnet ne dépérit pas ; du reste elle est assez indifférente pour sa progéniture et le père veut toujours la tuer.

Conseils d'un vieux juge de paix

(786) M. l'abbé G., à X. — Cote mobilière. — Je ne puis que vous engager à faire de nouveau une demande de dégrèvement pour 1912, en vous appuyant sur la valeur locative de votre habitation et celle des immeubles que vous nous indiquez comme points de comparaison, ce qui vous sera facile en demandant à ces personnes communication de leur avertissement.

Et puis, lorsqu'on vous avisera de venir prendre connaissance à la préfecture de la réponse du directeur des contributions directes, si vous faites examiner le désir d'être appelé à [illegible] qui [illegible] de préfecture, le jour de votre réclamation sera examinée pour soutenir en personne ou à l'aide de votre avocat, cette réclamation. Alors, suivant même de la discussion, vous pourrez demander qu'une expertise soit faite, en laissant au Conseil le choix de l'expert. Comme cela, si votre demande est rejetée, vous pourrez vous pourvoir devant le Conseil d'Etat et demander à ce tribunal une contre-expertise.

(842) M. O. D. (Calvados). — Dommage causé par le bétail. — Le propriétaire ne saurait être rendu responsable de ce dommage et il n'a pas conséquemment de dommage à établir, la responsabilité du dommage causé par un animal [illegible] à la charge de son propriétaire ou de celui qui en a la garde. Ainsi, il a été jugé que lorsque des animaux ont commis des dégâts dans des champs ensemencés, après avoir été confiés par le propriétaire au pâtre, établi pour la garde des bestiaux de la commune, [illegible] le propriétaire qui est responsable du dommage. (Cass. 14 primaire an 14.).

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'EXPORTATION FRANÇAISE DANS LES PAYS GERMANIQUES

La première condition à remplir, pour assurer le développement de notre commerce d'exportation dans les pays germaniques, est, semble-t-il, de ne pas disperser sur toute l'étendue de ces pays des tentatives qui deviendraient inefficaces en restant clairsemées, mais de les concentrer au contraire sur les régions qui offrent le plus d'avenir à nos exportations. Ce sont des raisons d'ordre économique et politique qui permettront de faire ce partage.

On peut considérer que les pays germaniques se divisent naturellement en trois grands marchés : l'Allemagne du Nord, l'Allemagne du Sud et l'Autriche-Hongrie.

C'est sur le premier que semblent s'être surtout portés, jusqu'ici, les efforts de nos exportateurs. Il ne présente pourtant pour eux qu'un seul avantage, celui de sa population.

L'Allemagne du Sud, bien qu'elle ne compte que 15 millions d'habitants, offre déjà un terrain plus favorable à l'activité de nos exportateurs. Elle ne contient pas encore de gisements de houille ; aussi l'industrie s'y est-elle développée sur une moins vaste échelle que dans le Nord, et sous forme qualitative plutôt que quantitative. La vie commerciale y est plus décentralisée, et, enfin, la consommation des objets de luxe (modes, par exemple), étant encore moins courante que dans le nord, offre, par cela même, une plus large marge au développement de nos exportations.

Mais, c'est surtout la monarchie voisine qui semble représenter pour eux le marché d'avenir. Ils y trouveront d'abord une clientèle de 51 millions d'habitants, augmentés chaque jour par l'accroissement rapide de la population, une industrie nationale paralysée dans son développement par des ressources en houilles inférieures des neuf dixièmes, à celles de l'Allemagne et de moitié à celles de la France ; une évolution économique qui développe chaque jour les besoins de bien-être de la population rurale, enfin, une capacité d'absorption dont les statistiques d'importation traduisent les progrès. Les achats de l'Autriche à l'étranger se sont accrus de 72 0/0 depuis dix ans et de 131 0/0 depuis vingt ans, et pourtant notre part n'y a pas dépassé le taux trop modeste d'une cinquantaine de millions.

Les considérations politiques conduisent aux mêmes conclusions que les raisons d'ordre industriel et commercial. Elles jouent un rôle de plus en plus marqué dans le trafic international, puisqu'elles ont même ces temps derniers, provoqué, sous forme de « boycottage », de véritables guerres économiques destinées à tourner à l'avantage des neutres. Elles prennent une valeur particulière en Autriche-Hongrie.

C'est ainsi qu'en Bohême, notamment, les produits français sont très estimés et, il ne dépendrait que de nos commerçants de s'y créer des relations d'affaires actives et durables. On peut, ou plutôt on pourra en dire autant des pays sud-slaves. Il s'agit là de populations [illegible] au point de vue industriel que celles de l'Allemagne, ayant par conséquent plus de besoins nouveaux à satisfaire, et dont la capacité d'achat ne peut [illegible] qu'en augmentant. De ce côté donc, il y a tout un domaine presque inexploré, qui offre pour l'avenir les perspectives les plus étendues.

(D'après une communication de M. [illegible], consul de France à Dusseldorf.)

BIBLIOGRAPHIE

Journal des Sciences Médicales de Lille. — Revue hebdomadaire publiée par un groupe de Professeurs de la Faculté libre de Médecine et de Pharmacie. — Rédaction et administration, rue du Port, 58, à Lille. — Abonnement : France, 10 fr. ; Etranger, 12 fr.

Sommaire du 18 mai. — Travaux originaux : L'agrafage et la suture métalliques appliqués dans le traitement des pseudarthroses, par M. le docteur Adrien Besson ; Le traitement de quelques cas de diarrhée rebelle, [illegible] ; Thérapeutique : L'hydrothérapie rationnelle de la diphtérie par la chaleur.

Bulletin hebdomadaire du bureau d'hygiène.

Revue catholique des Institutions et du Droit, par une société de jurisconsultes et de publicistes, 7, avenue de l'Archevêché, Lyon. — Abonnements : France, 15 fr. ; Union postale, 13 fr. 50.

Sommaire du mois de mai. — XXXVe Congrès des Jurisconsultes catholiques : L'Association professionnelle agricol. Ses origines, son développement, son avenir, V. G. d'Hendecourt ; Le contrat collectif de travail, A. Tierny ; La renaissance de l'idée corporative, Robert de Boyer-Montégut ; La Marseillaise, Gustave Gautherot ; Chronique judiciaire des intérêts catholiques, Régis Peillon ; Les événements du mois, Henry Moineboeurt.

La Réforme Economique, revue des Questions économiques et financières, paraissant le vendredi ; le numéro 60 centimes. — Abonnement : Paris et province, un an 30 fr. ; six mois, 20 fr. ; Etranger, un an 35 fr. ; six mois 25 fr. — Administration et rédaction, rue du Louvre, 42, Paris (1er).

Sommaire du 24 mai. — Partie économique : Les modifications à la loi des retraites, J. Domergue ; Notes économiques, J. Demoulé ; Les fausses marques de fabrique, P. Sinceny ; Le fer français, P. Vergne ; L'Afrique équatoriale, C. Clawy ; Revue de la Presse, G. Fleury.

Partie commerciale : Mouvement commercial, P. Vergne.

Partie financière : Chronique financière, J. Bertel.

Le thermomètre des affaires.

L'Aérophile, revue technique et pratique des locomotions aériennes, 22, rue François-Ier, Paris. — Directeur : [illegible] Besançon.

Sommaire du 1er juin. — Recherche d'un modèle d'aéroplane réunissant les meilleures conditions de sécurité, visibilité, confortabilité et rendement, mémoire du lieutenant-colonel Roullaux ; l'aviation navale, H. Mirguet ; Description du monoplan Bristol, H. Mirguet ; Suite de l'étude de P. Jeanes sur la sécurité en aéroplane et des moyens de l'obtenir ; La sécurité par la vitesse ; le rail d'air, R. Lorin ; Note sur l'emploi du gyroscope pour mesurer la vitesse des aéroplanes, L. Kiaste ; La photographie par cerfs-volants, Aug. C. Gomès ; Les Repères et la carte aéronautique, résumé d'une conférence, M. Ch. Lallemand ; Compte-rendu des principaux raids et voyages en aéroplanes du record d'altitude pour dirigeables, établi par le dirigeable Clément-Bayard ; Les préparatifs du Grand Prix d'aviation de l'Aéro-Club de France.

La Revue Française paraît chaque semaine sur 32 pages. Un an : 10 fr. Le numéro 0,25. — Etranger : un an, 13 fr. 50. Le numéro 0,35. — Rédaction et administration, 17, rue Chaptelle, Paris. Bureaux à Bruxelles, 6, rue d'Arenst (Bibliothèque Choisel).

La *Revue Française* est en progrès incessant : c'est ainsi que cette semaine elle offre à ses nombreux abonnés, une conférence sur le Parthénon, de M. Collignon, l'éminent archéologue, membre de l'Institut. — M. Henry Céchin, député, a bien voulu nous donner une page charmante du livre qu'il va faire paraître très prochainement et qui est consacré à Lamartine, député des Flandres. — A lire un article intéressant de F. Hutzelt, sur « Les vieux airs militaires ». — Une page d'Hanotaux, de l'académie, sur « Les Eaux du beau pays de France ». — Une savoureuse nouvelle berrichonne de Hugues Lapaire, « Les ciels de Saint-Jouvin ». — « Le Carnet d'une française » où Elisabeth Régnier met tout son cœur de chrétienne française. — Théâtre, roman, politique, littérature et nombreuses illustrations d'actualité. En un mot un numéro particulièrement intéressant.

L'Ecole des élus municipaux. — Pour exercer avec autorité les fonctions de maire, d'adjoint ou de conseiller municipal, il faut connaître tant de lois, de décrets, d'arrêtés et de circulaires, un savoir si étendu et si spécial doit être mis au service de la bonne volonté individuelle, qu'une école pour les élus municipaux répondrait à un véritable besoin.

Mais cette création est impossible, car elle se heurterait à des difficultés insurmontables.

On peut dire cependant qu'il existe une école pour les élus municipaux, « école » étant pris au sens figuré.

Quant un préfet annule un arrêté d'un maire ou une délibération d'un Conseil municipal ; quand un conseil de préfecture ou le Conseil d'Etat ou la Cour de Cassation se prononce sur la légalité d'une mesure administrative, c'est chaque fois une « leçon » dont tous les élus municipaux devraient tirer profit.

C'est pourquoi il convient de signaler et de recommander particulièrement aux maires, adjoints et conseillers municipaux, un livre d'une lecture instructive et attrayante, malgré son titre sévère : A travers la jurisprudence municipale, qui vient de paraître, et qui, ayant relaté un grand nombre de ces « leçons », est une excellente école pour tous les élus municipaux. Ce livre est envoyé franco contre un mandat ou bon de poste de 2 francs, adressé à l'Administrateur des Annales Municipales, 101, rue de Vaugirard, à Paris.

---

menait vers la demeure de la baronne Heurtel, si j'ai de la peine, vous en avez beaucoup aussi.

— Oui. Votre marraine est à la fois pour moi une mère et une amie. Vous savez tout ce que je lui dois ? Or, je paye ma dette de reconnaissance en la laissant mourir. Qu'est le médecin devant la volonté de Dieu !!!

Il se raidit, et d'un ton bas, très ferme :

— Soyez forte, Suzan. Il le faut.

« Il le faut ! » La jeune femme dut se répéter plusieurs fois cette phrase quand elle entra dans la chambre de la malade. Quoi ! ce visage si blême, aux traits tirés, amincis, était celui de la baronne Heurtel ? Ces yeux cernés de bistre, qui restaient fixés étrangement dans le vide, étaient les yeux qu'on avait vus si lumineux, si doux ? Ces lèvres contractées étaient celles sur lesquelles passait un si fréquent sourire ?

Epouvantée, vaillante cependant, — il le fallait ! avait dit Jacques, — Suzan tomba à genoux.

— Marraine ?

Toute son angoisse vibrait dans ce mot. Mais comme si ce n'était pas assez pour son cœur, elle ajouta avec une tendresse poignante :

— Maman ?...

L'appel des tout petits qui souffrent et qui aiment.

« Maman ! » Pour la première fois elle nommait ainsi la baronne Heurtel... Lentement, une main de la malade se posa sur la tête de la jeune femme, et une voix, faible comme un souffle, murmura :

— Lève-toi... Viens tout près... Ecoute.

Et quand Suzan fut « tout près », la voix faible reprit :

— Tu viens de dire « Maman », c'est doux, et c'est vrai. Je t'ai bien aimée, je vous ai bien aimés : toi, Jacques, Rosel. Vous remplaciez ceux qui sont partis et que je vais rejoindre. Ne pleure pas, Suzan, je suis heureuse... heureuse, je t'assure. Dieu, « eux », les si chers, que désirer de plus ?... Si, pourtant, je désire... je désire...

Elle s'arrêta, pour reprendre plus bas encore :

— Tu aimes trop le monde, ma petite fille, je te l'ai dit souvent, souvent. Reste le plus possible avec Rosel, avec ton mari. Sacrifie ton plaisir à eux, dévoue-toi à eux. On ne refuse rien à ceux qui vont mourir... Je vais mourir... Promets, Suzan, promets de ne plus laisser Jacques aussi seul... C'est ton devoir. Puis, il l'aime tant !

Les larmes de la jeune femme tombaient pressées comme une pluie d'orage.

— Je l'aime aussi, Marraine, de tout mon cœur ; mais il est souvent en courses, ou il travaille, alors...

— Alors, il faut qu'au retour de ses courses il te trouve au logis : il faut que tu l'arraches à un travail absorbant. Promets... Promets...

Suzan courba la tête, et les yeux clos, les mains jointes comme devant un autel, — n'était-ce pas l'autel de la Mort qui se dressait devant elle ? — elle dit lentement, avec une ferveur pleine de repentir :

— Je promets, Marraine, soyez en paix.

— C'est bien ! Appelle Jacques.

Un sourire entr'ouvrit les lèvres de la baronne Heurtel quand le Docteur parut.

— Je vous bénis tous les deux, tous les deux et Rosel. Aimez-vous toujours, mes...

Elle ne put achever, et Suzan ne sut jamais bien ce qui se passa ensuite. Les derniers sacrements, l'agonie, la mort, l'enterrement, tout cela lui semblait un affreux cauchemar au milieu duquel elle se mouvait comme un automate, en souhaitant le réveil qui mettrait fin à cette torture.

Et quand vint « le réveil », quand Suzan, dans ses vêtements de deuil, se retrouva chez elle, face à face avec sa douleur, elle se prit à regretter, tant la pauvre nature humaine est étrange, les angoisses, les préoccupations, les mille détails matériels qui l'empêchaient de « penser ».

— Maman bobo ? demanda un jour Rosel, consternée à la vue des larmes de la jeune femme.

— Maman pleure sa mère. Maman voudrait pour Rosel une maman comme celle qu'elle pleure si elle venait à mourir...

Rosel ouvrit de grands yeux étonnés :

— Maman... Jésus...

Suzan la serra passionnément sur son cœur, lui disant, comme si elle pouvait la comprendre :

— Oui, tu as raison, ma toute petite : il faut songer au bonheur de ceux que nous aimons, au lieu de nous apitoyer égoïstement sur le vide qu'ils laissent. Je n'oublierai jamais Marraine, mais je puis me montrer courageuse. Rosel, embrasse maman, elle va reprendre ses sourires.

Et, depuis ce jour, Suzan « reprit ses sourires », à la grande joie de Rosel, tandis que Jacques, frappé de cette gaîté, dont il ne soupçonnait pas la raison secrète, était bien près d'accuser la jeune femme de manquer de cœur.

II

Rosel dormait. Suzan avait consigné sa porte, et, seule dans son petit salon, elle cherchait comment elle pourrait organiser sa vie pour suivre les conseils de la baronne Heurtel. Présentement, la promesse faite lui semblait assez facile à tenir en ce qui la concernait, son deuil lui interdisant tout plaisir mondain. Mais, par quel moyen enlever Jacques au travail de la nuit, passé, chez lui, à l'état d'habitude ?...

Si elle avait été saisie par l'engrenage des fêtes, il avait été saisi par l'engrenage de l'étude, des œuvres, et la mort de la baronne Heurtel, loin de mettre un terme à cette activité, lui avait plutôt servi d'aliment. Le jeune Docteur devenait fiévreux, même irritable ; il était nécessaire de trouver, pour le soir, des distractions très douces, l'arrachant, malgré lui, à son bureau, lui faisant oublier un labeur absorbant, des recherches passionnantes.

« Pourquoi Rosel dort-elle à cette heure-là ? songeait la jeune femme. Quand Jacques l'aurait sur ses genoux, sentirait les caresses de ses petites mains, les baisers de ses lèvres fraîches, peut-être ne pourrait-il la laisser pour son livre ou sa plume... Si je réformais autour de nous le cercle choisi par Marraine ? Un cercle qu'il aimait, et que je trouvais tellement grave que... »

Suzan n'acheva pas sa phrase, et, soucieuse, elle chercha.

« M. de Fréville ?... Marié à Bruxelles, s'y est fixé. — Monsieur et Madame d'Ocourt ?... Retirés dans leur château de Civré depuis la démission du Commandant. — Le petit Liébart ? Entré à la Grande Chartreuse. — Monsieur et Madame Charlis ? Toujours à Paris ; notons. — Mademoiselle de Grandmaison ? Une vieille exquise ; notons. — Monsieur et Madame de Marolles ? Notons. — Pierre Harteau ? Mort ! — Les Dertillier ? — Partis pour l'Algérie. »

Suzan posa son crayon :

— Que de vides en trois ans ! Mais, alors, notre cercle ?...

— Que fais-tu donc là, petite fille ? dit soudain une grosse voix. Je force la « consigne », il n'y en a pas pour ton vieux Roscob ?

D'un bond, la jeune femme s'était jetée dans les bras du Docteur.